



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 126160

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les moyens financiers consacrés aux maisons de l'emploi (MDE). En effet, le budget 2012 prévoit une nouvelle réduction de 34 % du financement de l'État des MDE. Créées en 2005 sur la base d'expérimentations menées dans les années 1990, les maisons de l'emploi sont des outils de politique territoriales de l'emploi initiées par les collectivités locales. Cette nouvelle baisse des moyens de l'État est préoccupante d'autant que l'utilité des maisons de l'emploi n'est plus à prouver pour travailler en collaboration avec les élus locaux afin d'ajuster les politiques publiques de l'emploi aux dynamiques particulières du territoire, rassembler les moyens et faire reculer le chômage, en favorisant l'adaptation de l'emploi aux besoins des entreprises et des opportunités locales. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir leur indiquer si son ministère entend maintenir les moyens des maisons de l'emploi afin qu'elles continuent à concourir à ces objectifs.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126160

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 419

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)